

Arrondissement de DUNKERQUE
Canton de WORMHOUT
COMMUNE D'HERZEELE

ARRETE MUNICIPAL N° 131/2026

**OBJET : REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION LORS DE LA MANIFESTATION
« Fête des Voisins » - rue de la caserne des douanes – vendredi 29 mai 2026**

Le Maire de la Commune d'HERZEELE

VU le Code des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2213-1 ;

VU le Code de la Route ;

CONSIDERANT QU'il convient de prendre des mesures de sécurité lors du déroulement de la manifestation « Fête des Voisins » - Le vendredi 29 mai 2026 de 19h00 à 2h du matin.

ARRETE

ARTICLE 1 : La circulation de tout véhicule sera interdite le vendredi 29 mai 2026 de 19h à 02h00 du matin rue de la caserne des douanes.

ARTICLE 2 : Les panneaux de signalisation nécessaires à l'interdiction et les barrières de sécurité seront posés par nos soins.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa notification (voie de recours dématérialisées : le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique Télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr)

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Chef de Brigade de la Gendarmerie de Wormhout - e-mail : cob.wormhout@gendarmerie.interieur.gouv.fr.
- Madame ACTHREGALLE Caroline – organisatrice fête des voisins.

Fait à HERZEELE, le 19 mai 2026

Le Maire,
Stéphane FRANCKE

ARRETE RENDU EXECUTOIRE
PUBLIE et/ou NOTIFIE le : 19 mai 2026

Le Maire,
Stéphane FRANCKE

